

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une foi

No 01965

N°MENPBRLA/DEEC/ms.dd

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
DES BASSINS DE RETENTIONS ET
DES LACS ARTIFICIELS

Dakar, le 15 NOV. 2007

CENTRE REGIONAL DE LA CONVENTION DE BALE
POUR LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE
CRCB-AF

LE MINISTRE

Objet : Nomination d'une institution au titre de la Convention de Stockholm pour le renforcement des capacités et le transfert de technologies écologiquement rationnelles

Monsieur le Secrétaire Exécutif

Suite à la décision SC-3/12 relative aux termes de référence pour la sélection de centres régionaux et sous-régionaux de la Convention de Stockholm, j'ai l'honneur, au nom du Gouvernement du Sénégal et en ma qualité de membre du Bureau de la Convention de Stockholm, de soumettre la candidature du Centre Régional de la Convention de Bâle pour les pays francophones d'Afrique (CRCB-AF) pour servir de centre régional au titre de la Convention de Stockholm.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Secrétaire Exécutif**, à l'assurance de ma haute considération.

//-) **Monsieur Maged Younes**
Secrétaire Exécutif par interim
Secrétariat de la Convention de Stockholm
Sur les polluants organiques persistants
International Environment House 1
11, Chemin des Anémones,
1219 Chatelaine, Genève, Suisse
Fax no: +41 - 22 - 917 - 8098
E-mail: ssc@pops.int



Djibo Leïty KA

Cc :
Représentant Permanent du Sénégal à Genève
Secrétariat de la Convention de Bâle
Points focaux Stockholm et Bâle des pays servis par le CRCB-AF

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE,
DES BASSINS DE RETENTION
ET DES LACS ARTIFICIELS

Dakar, le.....05.FEV.2008.....

LE MINISTRE D'ETAT

**Objet : Nomination d'une institution au titre
de la Convention de Stockholm**

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Dans le cadre du processus de sélection des centres régionaux et sous-régionaux de la Convention de Stockholm pour le renforcement des capacités et de transfert de technologies écologiquement rationnelle, une consultation des membres du bureau de la région « Afrique » des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants a été lancée le 08 janvier 2008.

Au terme de cette consultation, seules deux institutions ont transmis, à ce jour, leurs dossiers de candidature. Certains pays ont appuyé ces deux candidatures et d'autres souhaiteraient, en sus, la nomination d'un centre régional anglophone.

Faisant donc suite à votre correspondance en date du 21 Novembre 2007 et relative à l'objet précité, je vous confirme les nominations du Centre Régional de la Convention de Bâle pour les pays francophones d'Afrique (CRCB-AF) et du Centre National des Technologies de Production plus propre de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Je vous transmets, à cette même occasion, le formulaire d'informations ainsi que le décret exécutif portant création du Centre National des Technologies de Production plus propre de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Exécutif, à l'assurance de ma considération distinguée.

//-)

Monsieur Donald Cooper
Secrétaire Exécutif de la Convention de Stockholm

11-13, Chemin des Anémones,
1219 Châtelaine (Genève)

Tél. : (4122) 917 81 91

Fax : (4122) 917 80 98

E-mail : ssc@pops.int

SUISSE

UNEP Stockholm Convention	
Date Received :	18/02/08
File no / name :	
For action :	SS



Djibo Leïty KA

Cc : Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Dakar